

**OSSIAM LUX**  
**49 AVENUE J.F. KENNEDY – L-1855 LUXEMBOURG**  
**SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE - RCS LUXEMBOURG B 160071**

**BULLETINS DE VOTE**

**Pour l'assemblée générale annuelle des actionnaires d'Ossiam Lux qui se tiendra au siège social de State Street Bank Luxembourg, 49 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, le 17 mai 2019 à 14h (heure de Luxembourg), avec l'ordre du jour suivant (l'« Assemblée générale annuelle » ou « AGA »)**

A renvoyer par courrier ou par fax à l'adresse suivante :  
State Street Bank Luxembourg, 49 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec la mention « for the attention of the Domiciliary Department », ou par fax au (+352) 46 40 10 413, au plus tard deux jours ouvrables avant l'Assemblée générale annuelle.

Conformément à l'article 67 de la Loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 (telle que ponctuellement modifiée) et aux statuts d'Ossiam Lux (ci-après « la Société »), chaque actionnaire peut voter grâce aux bulletins de vote envoyés par courrier ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée sur la convocation ou le bulletin de vote.

Chaque actionnaire peut également participer à une assemblée des actionnaires par procuration, en nommant la personne de son choix.

Nous informons les actionnaires du fait qu'aucun quorum n'est nécessaire pour adopter les résolutions de l'AGA. La majorité sera déterminée en fonction des actions émises et en circulation à minuit (heure de Luxembourg) au cinquième jour avant l'AGA (c.-à-d. le 10 mai 2019) (la « Date de Référence »). Les droits dont dispose un actionnaire d'assister à l'AGA et d'exercer les droits de vote attachés à ses actions sont déterminés en fonction des actions qu'il/elle détient à la Date de Référence.

**Instructions pour remplir le bulletin :**

- Si l'actionnaire souhaite assister en personne à l'Assemblée générale annuelle, veuillez cocher la case suivante :

Je souhaite assister à l'AGA des actionnaires.

- Dans le cas contraire, l'actionnaire peut utiliser le « Bulletin de vote par correspondance » ci-joint, ou donner procuration au président de l'assemblée ou à un autre actionnaire en remplissant le formulaire de procuration ci-joint. Veuillez cocher la case suivante :

Je souhaite utiliser le bulletin de vote par correspondance ou la procuration.

**Propositions de résolution soumises à l'Assemblée générale annuelle**

1. **Entendre le rapport de gestion par le Conseil d'administration de la Société** (le « Conseil d'administration ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.
2. **Entendre le rapport du Commissaire aux comptes de la Société** relativement aux états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.
3. **Approuver les états financiers** (comptes annuels : bilan, comptes de résultats et annexes) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.
4. **Affecter les résultats** pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et ratifier la distribution de dividende pour les classes d'actions Ossiam US Minimum Variance ESG NR UCITS ETF 1D (USD) et Ossiam MSCI Europe ex EMU NR 1D (EUR) comme proposé dans les résolutions circulaires du Conseil d'administration du 2 Janvier 2019.
5. **Donner quitus aux membres du Conseil d'administration** (« les Administrateurs ») **et au commissaire aux comptes de la Société** pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.
6. **Élections réglementaires :**

- a. Réélire en tant qu'Administrateurs jusqu'à la prochaine AGA devant se tenir en 2020 de :
1. M. Bruno Poulin,
  2. M. Antoine Moreau,
  3. M. Christophe Arnould; et
  4. M. Philippe Chanzy
- b. Réélire Deloitte Audit S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes indépendant de la Société jusqu'à la prochaine AGA devant se tenir en 2020.

7. **Toute autre affaire** pouvant être dûment présentée à l'Assemblée.

---

[Nom de l'actionnaire]

---

[Adresse de l'actionnaire]

---

[Date et signature]

**OSSIAM LUX**  
**49 AVENUE J.F. KENNEDY – L-1855 LUXEMBOURG**  
**SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE - RCS LUXEMBOURG B 160071**

BULLETIN DE VOTE PAR CORRESPONDANCE (à envoyer par courrier ou par fax)

A renvoyer par courrier ou par fax à l'adresse suivante :  
State Street Bank Luxembourg, 49 avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, à l'attention du Domiciliary Department  
ou envoyer par fax au (+352) 46.40.10-413 au plus tard deux jours ouvrables avant l'Assemblée générale annuelle

Seuls les bulletins fournis par la Société, reçus par elle au plus tard deux jours ouvrables avant la date de l'Assemblée générale annuelle et remplissant les conditions imposées par la loi seront pris en compte. Les bulletins qui ne votent ni pour ni contre la proposition de résolution et qui n'indiquent aucune abstention seront réputés nuls.

Pour toute résolution proposée ou convenue par le conseil d'administration (ci-après « le Conseil d'administration »), vous pouvez:

- voter « pour » en cochant la case correspondante (à la page suivante);
- voter « contre » en cochant la case correspondante (à la page suivante);
- ou vous abstenir en cochant la case « abstention » (à la page suivante).

\_\_\_\_\_

Par le présent bulletin de vote, je/nous soussigné(e)(s),

---

détenteur(s) de

- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM EMERGING MARKETS MINIMUM VARIANCE NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM FTSE 100 MINIMUM VARIANCE
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM iSTOXX® EUROPE MINIMUM VARIANCE NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM MSCI CANADA NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM RISK WEIGHTED ENHANCED COMMODITY EX. GRAINS TR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM STOXX® EUROPE 600 EQUAL WEIGHT NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM US MINIMUM VARIANCE ESG NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM WORLD MINIMUM VARIANCE NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM SHILLER BARCLAYS CAPE® US SECTOR VALUE TR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM SHILLER BARCLAYS CAPE® EUROPE SECTOR VALUE TR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM SOLACTIVE MOODY'S ANALYTICS IG EUR SELECT CREDIT
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM JAPAN MINIMUM VARIANCE NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM GLOBAL MULTI-ASSET RISK-CONTROL
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM MSCI EUROPE EX-EMU NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM MSCI JAPAN NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM MSCI USA NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM MSCI EMU NR
  - classe \_\_\_\_\_

souhaite/souhaitons voter lors de l'assemblée générale annuelle d'Ossiam Lux qui se tiendra au siège social de State Street Bank Luxembourg, 49 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, le vendredi 17 mai 2019 à 14h00, avec l'ordre du jour suivant (« l'ordre du jour ») :

#### **ORDRE DU JOUR**

1. **Entendre le rapport de gestion par le Conseil d'administration de la Société** (le « Conseil d'administration ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.
2. **Entendre le rapport du Commissaire aux comptes de la Société** relativement aux états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.
3. **Approuver les états financiers** (comptes annuels : bilan, comptes de résultats et annexes) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.
4. **Affecter les résultats** pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et ratifier la distribution de dividende pour les classes d'actions Ossiam US Minimum Variance ESG NR UCITS ETF 1D (USD) and Ossiam MSCI Europe ex EMU NR 1D (EUR) comme proposé dans les résolutions circulaires du Conseil d'administration du 2 Janvier 2019.
5. **Donner quitus aux membres du Conseil d'administration** (« les Administrateurs ») **et au commissaire aux comptes de la Société** pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

6. **Élections réglementaires :**

- a. Réélire en tant qu'Administrateurs jusqu'à la prochaine AGA devant se tenir en 2020 de :
1. M. Bruno Poulin,
  2. M. Antoine Moreau,
  3. M. Christophe Arnould; et
  4. M. Philippe Chanzy
- b. Réélire Deloitte Audit S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes indépendant de la Société jusqu'à la prochaine AGA devant se tenir en 2020.

7. **Toute autre affaire** pouvant être dûment présentée à l'Assemblée.

Par la présente, le/la/les soussigné(e)(s) vote(nt) :

POUR

  
  
  
  
  
  
  
  

- Point 3 de l'ordre du jour
- Point 4 de l'ordre du jour
- Point 5 de l'ordre du jour
  - 6.a.1 Réélection de M. Bruno Poulin
  - 6.a.2 Réélection de M. Antoine Moreau
  - 6.a.3 Réélection de M. Christophe Arnould
  - 6.a.4 Réélection de M. Philippe Chanzy
- Point 6.b de l'ordre du jour
- Point 7 de l'ordre du jour

CONTRE

  
  
  
  
  
  
  
  

- Point 3 de l'ordre du jour
- Point 4 de l'ordre du jour
- Point 5 de l'ordre du jour
  - 6.a.1 Réélection de M. Bruno Poulin
  - 6.a.2 Réélection de M. Antoine Moreau
  - 6.a.3 Réélection de M. Christophe Arnould
  - 6.a.4 Réélection de M. Philippe Chanzy
- Point 6.b de l'ordre du jour
- Point 7 de l'ordre du jour

Ou choisit/choisissent l'ABSTENTION

  
  
  
  
  
  
  
  

- Point 3 de l'ordre du jour
- Point 4 de l'ordre du jour
- Point 5 de l'ordre du jour
  - 6.a.1 Réélection de M. Bruno Poulin
  - 6.a.2 Réélection de M. Antoine Moreau
  - 6.a.3 Réélection de M. Christophe Arnould
  - 6.a.4 Réélection de M. Philippe Chanzy
- Point 6.b de l'ordre du jour
- Point 7 de l'ordre du jour

---

Date : \_\_\_\_\_ 2019

---

Signature :

## PROCURATION

A renvoyer par courrier ou par fax à l'adresse suivante :  
State Street Bank Luxembourg, 49 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec la mention « for the attention of the Domiciliary Department », ou par fax au (+352) 46 40 10 413, au plus tard deux jours ouvrables avant l'Assemblée générale annuelle

Par la présente procuration, je/nous soussigné(e)(s),

\_\_\_\_\_

détenteur(s) de

- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM EMERGING MARKETS MINIMUM VARIANCE NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM FTSE 100 MINIMUM VARIANCE
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM iSTOXX® EUROPE MINIMUM VARIANCE NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM MSCI CANADA NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM RISK WEIGHTED ENHANCED COMMODITY EX. GRAINS TR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM STOXX® EUROPE 600 EQUAL WEIGHT NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM US MINIMUM VARIANCE ESG NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM WORLD MINIMUM VARIANCE NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM SHILLER BARCLAYS CAPE® US SECTOR VALUE TR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM SHILLER BARCLAYS CAPE® EUROPE SECTOR VALUE TR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM SOLACTIVE MOODY'S ANALYTICS IG EUR SELECT CREDIT
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM JAPAN MINIMUM VARIANCE NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM GLOBAL MULTI-ASSET RISK-CONTROL
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM MSCI EUROPE EX-EMU NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM MSCI JAPAN NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM MSCI USA NR
  - classe \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ actions du Fonds OSSIAM MSCI EMU NR
  - classe \_\_\_\_\_

désigne(nt) par la présente le Président de l'Assemblée ou

Monsieur/Madame \_\_\_\_\_

comme son/leur représentant pour voter en son/leur nom sur l'ensemble des points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra au siège social de State Street Bank Luxembourg, 49 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, le 17 mai 2019 à 14h, avec l'ordre du jour suivant (« l'ordre du jour ordinaire ») :

### **ORDRE DU JOUR**

1. **Entendre le rapport de gestion par le Conseil d'administration de la Société** (le « Conseil d'administration ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.
2. **Entendre le rapport du Commissaire aux comptes de la Société** relativement aux états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

3. **Approuver les états financiers** (comptes annuels : bilan, comptes de résultats et annexes) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.
4. **Affecter les résultats** pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et ratifier la distribution de dividende pour les classes d'actions Ossiam US Minimum Variance ESG NR UCITS ETF 1D (USD) et Ossiam MSCI Europe ex EMU NR 1D (EUR) comme proposé dans les résolutions circulaires du Conseil d'administration du 2 Janvier 2019.
5. **Donner quitus aux membres du Conseil d'administration (« les Administrateurs ») et au commissaire aux comptes de la Société** pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.
6. **Élections réglementaires :**
  - b. Réélire en tant qu'Administrateurs jusqu'à la prochaine AGA devant se tenir en 2020 de :
    1. M. Bruno Poulin,
    2. M. Antoine Moreau,
    3. M. Christophe Arnould; et
    4. M. Philippe Chanzy
  - c. Réélire Deloitte Audit S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes indépendant de la Société jusqu'à la prochaine AGA devant se tenir en 2020.
7. **Toute autre affaire** pouvant être dûment présentée à l'Assemblée.

\*\*\*\*\*

La procuration autorise à participer à la première séance de l'Assemblée générale annuelle, ainsi que, le cas échéant, à la séance suivante si la première n'a pu délibérer ; à prendre part à toutes les délibérations et à voter sur l'ensemble des points à l'ordre du jour ; à prendre toute mesure que le mandataire jugera utile ou nécessaire dans l'intérêt de la Société et en particulier à participer à la rédaction et à la signature du procès-verbal ou de tout autre document que le mandataire jugera nécessaire pour l'exécution de la présente procuration.

Nous informons les actionnaires du fait qu'aucun quorum n'est nécessaire pour adopter les résolutions de l'AGA. La majorité sera déterminée en fonction des actions émises et en circulation à minuit (heure du Luxembourg) au cinquième jour avant l'AGA (c.-à-d. le 10 mai 2019) (la « Date de Référence »). Les droits dont dispose un actionnaire d'assister à l'AGA et d'exercer ses droits de vote attachés à ses actions sont déterminés en fonction des actions qu'il/elle détient à la Date de Référence.

Date : \_\_\_\_\_ 2019

Signature : \_\_\_\_\_